

Article 59: Îlot déstructuré

Municipalité de Saint-Gilles



Carte 124 Îlot 33035-12

Bâtiment potentiel : 4 Bâtiment construit : 8

Note : Lotissement possible

Caractérisation : Îlot de reconnaissance

Service :



MRC de Lotbinière
 Règlement numéro 211-2009
 Carte 124
 Cette carte en annexe fait partie intégrante règlement numéro 211-2009, lequel ajoute ladite carte au règlement 172-2005, le schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR).
 9 septembre 2009
 Authentifiée ce jour _____ 2009.
 Maurice Sénécal, préfet
 Daniel Patry, directeur général

Légende

- Limite municipalité
- Unité d'évaluation
- Cadastre
- Îlots déstructurés
- Limite périmètre urbain
- Isophone 55 dba
- Falaise
- Terrain 15ha et plus
- Bâtiments îlots construits
- Bâtiments îlots potentiels

Les limites des unités d'évaluation et de cadastre pour les municipalités non renouvelées sont approximatives. La délimitation des îlots déstructurés a donc été faite en fonction de la photographie aérienne. En cas de divergence, les limites de l'îlot prime sur toutes autres limites.

1:2 000 201

